

2018/2019



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

▶ Allemand

www.espe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "Allemand"

Structure de la formation

Le master MEEF parcours Allemand vise une formation des étudiants au métier d'enseignant du second degré. Il se décline en quatre axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de Langues Vivantes : disciplinaire, didactique, pédagogique et épistémologique. Il prépare les étudiants aux concours de recrutement correspondants, ce qui suppose d'intégrer dans les contenus et pratiques les programmes scolaires et d'articuler la formation avec le terrain. Il doit également permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement, mais il se donne l'objectif plus large de garantir l'autonomie intellectuelle du futur enseignant et sa capacité au renouvellement en maintenant et développant le lien avec la recherche.

Les enseignements disciplinaires

Ils visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves du concours de recrutement et des évolutions dans les programmes d'enseignement.

Les enseignements en didactique

Ils sont par essence en lien étroit avec les enseignements disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'apprentissage. Ils doivent produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner. Ils s'articulent également avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, intégrant le principe d'alternance entre formation théorique adossée aux travaux de recherche disponibles et expérience de terrain.

L'enseignement des savoirs généraux de l'enseignant

Les stages

Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier et s'articulent de manière étroite avec les autres axes de la formation.
Pour les M1 : dans un volume de cinq semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Pour les M2 lauréats du concours : le stage en alternance repose sur un mi-temps en responsabilité et 2 jours de formation à l'ESPE. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Un stage filé est prévu **pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires**.

Les étudiants qui ont une activité professionnelle d'enseignant ou de formateur peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

Le mémoire professionnel

Il vise à inscrire les étudiants dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Lieu de formation

Les cours se déroulent à Nantes, selon les cas sur le site de formation de l'ESPE ou faculté des langues et cultures étrangères.

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2019.html>

Les inscriptions aux concours externes, aux troisièmes concours, aux concours internes, aux concours réservés et aux examens professionnalisés réservés ont lieu à partir de début septembre sur le serveur du ministère. <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables en S2, S3 et S4.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
du 15 au 19 octobre 2018
du 3 au 14 décembre 2018
du 28 janvier au 8 février 2019

Master 2 : Tous les étudiants ont cours à l'ESPE les lundis et mardis.

• Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :

- cours communs du master 2 tous les lundis et mardis
- option « Approfondissement et insertion professionnelle » pour accompagner l'étudiant qui se présente à nouveau à un concours de recrutement (méthodologie des épreuves écrites et orales) selon un calendrier fixé avec le groupe.
- stage filé le vendredi, sous réserve des décisions du rectorat, du 8 octobre 2018 au 5 avril 2019, et stage massé du 28 janvier au 8 février 2019.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel » le lundi et le jeudi.

• Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF ou d'un master autre que MEEF :

- cours les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis.

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 7 au 11 janvier 2019

Examens 2^e semestre : du 9 au 14 mai 2019

Examens 2^e session : du 11 au 20 juin 2019

Interruption des cours : du 27 octobre au 4 novembre 2018 ; du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 ; du 16 au 24 février 2019 ; du 13 au 22 avril 2019

**Responsables du parcours
pour la composante universitaire : Werner Wögerbauer
pour l'ESPE : Beate Hogrebe**

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1

UE Savoirs disciplinaires

Les UE Savoirs disciplinaires ont pour finalité essentielle la préparation aux épreuves écrites du CAPES, basées sur l'exercice du commentaire littéraire ou du document de civilisation d'une part et sur l'exercice de la traduction d'autre part (version et thème avec une approche grammaticale réfléchie). Même si les modalités de mise en œuvre peuvent évoluer dans le cadre d'un concours réformé, les épreuves écrites s'inspireront nécessairement de ces deux types d'exercices.

UE Didactique – Savoirs pour l'enseignement

En M1, cette UE présente aux étudiants un premier contact avec la didactique. Le cours de didactique des langues, cultures présente la didactique des langues en tant que discipline universitaire de recherche et d'intervention, il est envisagé dans une approche comparatiste. Le cours de didactique de l'allemand traite les programmes de l'enseignement des langues en France et initie aux concepts de « scénario d'apprentissage » et « évaluation des besoins des élèves », concepts clés des deux épreuves orales du concours.

UE Contexte d'exercice

Cette UE correspond au tronc commun de la formation transversale. Seront traités des thèmes et problématiques transversaux (les politiques éducatives, les processus d'apprentissage, la laïcité, etc.), composant les savoirs généraux de l'enseignant.

UE Mise en Situation Professionnelle et Recherche

Cette UE permet de valider les stages intégrés au cursus : stage d'observation et de pratique accompagnée, avec un temps d'analyse des situations éducatives qui permet aux étudiants de se construire une compétence réflexive suite aux observations et prises en main de classe. Les étudiants seront par ailleurs initiés à la littérature de Recherche et prépareront un projet de Recherche qui sera développé en M2.

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ALLEMAND

Semestre 1 «parcours Allemand»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires	138	15
EC1 : Compétence rédactionnelle	24	
EC2 : Compétence orale	12	
EC3 : Analyse linguistique	18	
EC4 : Traduction et traductologie	36	
EC5 : Civilisation et Littérature 1	24	
EC6 : Civilisation et Littérature 2	24	
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	42	7
EC1 : Didactique des langues cultures	12	
EC2 : Didactique de l'allemand	30	
UE 13 Contexte d'exercice	25	3
UE 14 Mise en situation professionnelle et recherche	44	3
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Recherche	24	
Total Semestre 1	249	28

Semestre 2 «parcours Allemand»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires	115	15
EC1 : Atelier Littérature	24	
EC2 : Atelier Civilisation	24	
EC3 : Synthèse de dossier	36	
EC4 : Traduction et traductologie	18	
EC5 : Analyse de segments	12	
EC6 : Simulation oraux concours	1	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	55	8
EC1 : Didactique des langues cultures	12	
EC2 : Didactique de l'allemand	30	
EC3 : TICE	12	
EC4 : Simulation oraux concours	1	
UE 23 Contexte d'exercice	25	3
UE 24 Mise en situation professionnelle et recherche	44	6
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève (**)	20	
EC2 : Recherche (**)	24	
Total Semestre 2	239	32

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS ALLEMAND*

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2

UE Savoirs disciplinaires et didactiques

Cette UE associe l'approche universitaire et l'approche pédagogique de la discipline : textes et documents représentatifs de la culture germanique sont contextualisés et analysés en vue d'une transposition didactique. Les étudiants sont amenés à réfléchir à la construction de séquences pertinentes en croisant les connaissances et compétences acquises dans les différents EC de cette UE.

UE Contexte d'exercice

Cette UE correspond au tronc commun de la formation transversale. Les enseignements s'appuient sur des analyses de cas rencontrés sur le terrain.

UE Mise en Situation Professionnelle et Recherche

L'analyse des situations d'apprentissage en lien avec le stage permet aux étudiants de mener à bien une réflexion théorique prenant appui sur l'expérience de terrain. Les analyses et recherches trouvent leur aboutissement dans la soutenance d'un mémoire professionnel présenté au terme du parcours de formation.

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) PARCOURS ALLEMAND

Semestre 3 «parcours Allemand»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques	75	14
EC1 : Ateliers disciplinaires - Analyse linguistique	12	
EC2 : Ateliers disciplinaires - Histoire des idées	12	
EC3 : Didactique de l'allemand	27	
EC4 : Didactique des langues cultures	12	
EC5 : TICE et langues	12	
UE 32 Contexte d'exercice	25	6
UE 33 Mise en situation professionnelle et recherche	41	10
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève (**)	20	
EC2 : Recherche (**)	18	
EC3 : Suivi activité professionnelle	2	
EC4 : Suivi recherche	1	
Total Semestre 3	141	30

Semestre 4 «parcours Allemand»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques	60	10
EC1 : Ateliers disciplinaires - Linguistique	12	
EC2 : Ateliers disciplinaires - Littérature et Civilisation	12	
EC3 : Didactique de l'allemand	24	
EC4 : TICE et langues	12	
UE 42 Contexte d'exercice	25	6
UE 43 Mise en situation professionnelle et recherche	24	14
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Suivi activité professionnelle	2	
EC3 : Mémoire Master (*)	2	
Total Semestre 4	109	30

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

UE 11
EC1

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Compétence rédactionnelle	24 heures	Code : FA11D1	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Thomas.Koch@univ-nantes.fr, Gwenaelle.Zielinsky@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Le cours sera consacré à l'étude de documents représentatifs de l'histoire et de la culture des pays de langue allemande, afin d'explorer les différentes notions et thématiques au programme du concours et de s'entraîner à la maîtrise de certains exercices techniques (par exemple : rédiger une introduction, construire une argumentation).

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Examen terminal écrit
2 ^e session	Dossier

UE 11
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC2 : Compétence orale	12 heures	Code : FA11D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Eske.Ewen@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Au début du semestre, les étudiants et l'enseignante définissent des thématiques associées aux notions culturelles au programme du concours.

Ces thèmes servent de base à des oraux blancs hebdomadaires. Chaque étudiant passe un oral blanc. Contenu, forme et qualité linguistique des exposés sont discutés en groupe, afin que chacun dispose d'un retour constructif sur son niveau et puisse se préparer à l'oral du concours de manière ciblée.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu oral
Dispensé d'assiduité	Examen terminal oral
2 ^e session	Examen terminal oral

UE 11
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC3 : Analyse linguistique	18 heures	Code : FA11D3	Format : CM, TD
Noms et courriels des intervenants : Martin.Haiden@univ-nantes.fr, Elisabeth.Kargl@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Le cours magistral introduit les notions de base indispensables à l'analyse linguistique de la langue allemande
Les travaux dirigés sont conçus comme une première approche de l'analyse des segments (voir semestre 2).

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Examen terminal écrit
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Manuel utilisé en CM : Roger Niemann / Pierre Kuhn, Grammaire appliquée de l'allemand.

UE 11
EC4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC4 : Traduction et traductologie	36 heures	Code : FA11D4	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Version : Gwenaelle.Zielinsky@univ-nantes.fr Thème : Werner.Woegerbauer@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Version

L'entraînement régulier à la traduction de textes littéraires variés permettra d'affiner les qualités de traducteur et de s'interroger sur des problèmes spécifiques de la traduction de l'allemand vers le français, dans le but de préparer efficacement l'épreuve de version au concours.

Thème

En cours de thème, nous traduirons des extraits de textes littéraires contemporains ou des textes à caractère journalistique. Il s'agit de consolider les acquis lexicaux et grammaticaux, ainsi que d'acquérir des techniques d'analyse et de reformulation favorisant le passage d'une langue à une autre. Le cours, qui est regroupé avec la préparation de l'agrégation, repose sur la discussion des solutions de traduction proposées par les participants.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Examen terminal écrit
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Pour ce cours, comme pour l'ensemble de la préparation, la lecture attentive des rapports du jury du Capes des dernières années est instructive :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

UE 11
EC5

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC5 : Civilisation et Littérature 1	24 heures	Code : FA11D5	Format : CM
Noms et courriels des intervenants : Notion « Langages » : Gwenaëlle.Zielinsky@univ-nantes.fr Thématique « Voyages, parcours initiatiques, exil » : Werner.Woegerbauer@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Notion « Langages »

Le cours est consacré à la préparation de la notion « Langages » au programme de l'écrit du CAPES. L'étude de dossiers composés de documents viendra compléter l'exploration théorique du sujet. Des indications bibliographiques seront distribuées au début du semestre.

Thématique « Voyages, parcours initiatiques, exil »

Nous étudierons dans un ordre chronologique allant du XVIIIe au XXe siècle un choix de récits de voyage, romans de formation et de textes appartenant à la littérature de l'exil, en nous intéressant particulièrement aux enjeux esthétiques et sociologiques des œuvres.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Examen terminal écrit
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Notion « Langages » :

La lecture des œuvres de Heinrich Heine et Emine Sevgi Özdamar inscrites au programme est nécessaire.

Thématique « Voyages, parcours initiatiques, exil » :

- Johann Wolfgang von Goethe : Italienische Reise (Beck 2017)
- Johann Wolfgang von Goethe : Wilhelm Meisters Lehrjahre (Reclam UB 8726)
- Heinrich Heine : Reisebilder (Reclam UB 18730)
- Gottfried Keller : Der grüne Heinrich (Reclam UB 18282)
- Karl May : Durch die Wüste (Karl-May-Verlag)
- Robert Musil : Die Verwirrungen des Zöglings Törless (Reclam UB 18789)
- Deutsche Literatur im Exil 1933-1945. Texte und Dokumente. Hrsg. von Michael Winkler (Reclam UB 9865)

UE 11
EC6

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC6 : Civilisation et Littérature 2	24 heures	Code : FA11D6	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Gunter.Krause@univ-nantes.fr, Maiwenn.Roudaut@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Thématique « Je de l'écrivain, jeu de l'écriture »

Pour mieux comprendre le caractère conceptuel et/ou symbolique du « je », nous nous intéressons d'abord à deux textes très courts de la fin du XVème/du début du XVIème siècle (Sebastian Brant, Das Narrenschiff – extrait) ainsi que du XVIIème siècle (Paul Fleming, An sein Vaterland). Ensuite nous nous occuperons des débuts de la littérature autobiographique en Allemagne à la fin du XVIIIème siècle (Heinrich Jung-Stilling /1777/1er tome; Ulrich Bräker/1789; Karl Philipp Moritz, Anton Reiser/1785-90). Nous n'oublions pas les deux auteurs au programme de l'agrégation (Heinrich Heine et Emine Sevgi Özdamar) et terminerons par des poèmes de Trakl, Brecht et Celan, le roman « Die Reise » de Bernhard Vesper ainsi que « L'affaire Wilkomirski »

Notion « Mémoire »

Le cours de civilisation traitera du thème de la mémoire qui est au programme de l'écrit du CAPES 2019. Nous étudierons cette notion en nous focalisant sur les héritages (héritages familiaux et individuels, héritages communautaires, mémoire des pierres) et les ruptures (construction et /ou reconstruction du passé, poids des traditions, sécession(s) etc.). Les travaux seront réalisés à partir de dossiers rassemblant des documents de nature diverse, sur le modèle des dossiers proposés à l'écrit du CAPES.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Examen terminal écrit
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Thématique « Je de l'écrivain, jeu de l'écriture » :

- Arlette Bouloumié, L'imposture dans la littérature, Presses Universitaires de Rennes 2011
- W. Kraus, Das erzählte Selbst, Pfaffenweiler 1996
- Günter Krause, La naissance du roman autobiographique en Allemagne et la « Heimat », dans: John Tolan et al. (éd.), Enjeux identitaires en mutation, Berne 2014
- Philippe Lejeune, Le pacte autobiographique, Paris 1975
- Paul Ricoeur, Temps et récit, 3 tomes, Le Seuil 1983-85
- Paul Ricoeur, Soi-même comme un autre, Le Seuil 1990

Notion « Mémoire » :

Une bibliographie sera distribuée lors de la première séance.

UE 12
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Didactique		12 crédits ECTS
EC1 : Didactique des langues cultures EC2 : Didactique de l'allemand	EC1 : 12 heures EC2 : 30 heures	EC1 : Code : FB12D1 EC2 : Code : FB12D2	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : EC 1 Marie-Ange.Dat@univ-nantes.fr EC 2 Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

En M1, cette UE présente aux étudiants un premier contact avec la didactique des langues.

CONTENUS

Le cours d'épistémologie (EC1) présente la didactique des langues en tant que discipline universitaire de recherche et d'intervention. Le cours de didactique de l'allemand (EC2) vise la connaissance des programmes de l'enseignement des langues en France et permet de mettre en œuvre les concepts et notions présentés dans l'EC 1. Ce cours est également orienté concours, on y présente les épreuves qui traitent de projets de séquences.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	EC 1 - Examen terminal écrit 2h EC2 - dossier
2 ^e session	EC1- Examen terminal écrit 2h EC2- dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire.

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
Contexte d'exercice	25 heures	Code : FAU13D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

L'enseignement vise à doter les étudiants d'une connaissance générale du système éducatif et de l'EPL dans les aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.

CONTENUS

Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire.

UE 14
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		3 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FA14D1	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Cet EC permet de valider les stages intégrés au cursus : stage d'observation et de pratique accompagnée, avec un temps d'analyse des situations éducatives qui permet aux étudiants de se construire une compétence réflexive suite aux observations et prise en main de classe.

CONTENUS

Le cours doit permettre une présentation globale de l'activité enseignante, de la diversité des fonctions, activités et savoirs nécessaires à l'enseignant. Lors des séances les étudiants élaboreront une grille d'observation des situations de classe pour leur stage et prépareront un recueil de données. L'ensemble sera repris en TD afin d'objectiver les besoins de formation et de les opérationnaliser dans la perspective des autres stages.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

UE 14
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et Recherche		3 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FA14D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Marie-Ange.Dat@univ-nantes.fr, Sophie.Legal@univ-nantes.fr, Rebecca.Starkey@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Ce cours a pour principal objectif de vous aider à trouver une thématique de recherche puis un sujet qui vous tiennent à cœur. Il vous préparera ensuite à la méthodologie de la recherche en enseignement -apprentissage des langues et à la rédaction du mémoire à réaliser en M2. Dans ce cadre, il s'agira de commencer cette année à constituer une partie du cadre théorique du mémoire à rendre en M2.

CONTENUS

Pour ce faire, une initiation à la recherche vous est proposée, et en particulier une initiation à la recherche documentaire (recherche d'articles ou d'ouvrages en vue d'alimenter votre écrit de recherche de M1) et à la formulation de questions de départ et d'une problématique ainsi que des hypothèses.

Il s'agira également de se familiariser avec la norme APA, format éditorial demandé par l'ESPE pour la rédaction de ce type de documents

Ce cours vous permet de travailler en interdisciplinarité avec les étudiants des autres parcours langues.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Dossier de recherche de 5 pages reposant sur un compte rendu de lecture d'articles de chercheurs ou d'extraits d'ouvrages théoriques
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Une bibliographie sera proposée en début d'année



STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Atelier Littérature	24 heures	Code : FA21D1	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Gunter.Krause@univ-nantes.fr			

CONTENUS

Le Romantische Wahnsinns-Literatur

Textes à étudier:

- Ludwig Tieck, Der blonde Eckbert (1797)
- Ludwig Tieck, Der Runenberg (1804)
- E.T.A. Hoffmann, Der Sandmann (1816)

Die beiden Tieck-Texte sowie der E.T.A.Hoffmann-Text sind im Internet unter « Projekt Gutenberg » zugänglich.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Anonym (Studienarbeit) : Der künstliche Mensch als Motiv des Unheimlichen bei E.T.A.Hoffmann und Georges Simenon, GRIN-Verlag/München 2010
- Böhme, Hartmut : Romantische Adoleszenzkrisen, in : Bohnen, Klaus, u.a. (Hg.), Literatur und Psychoanalyse, Kopenhagen/München 1981
- Bürger, Christa : Der blonde Eckbert. Tiecks romantischer Antikapitalismus, in : Bark, Joachim (Hg.), Literatursoziologie, Bd. 2, Stuttgart 1974
- Flüs, Julia : Künstliche Menschen in E.T.A.Hoffmanns 'Der Sandmann' und in Mary Shelleys 'Frankenstein – oder der neue Prometheus', GRIN-Verlag/München 2007
- Freud, Sigmund : Das Unheimliche, in : Gesammelte Werke XXII, London 1947
- Gille, Klaus : Der Berg und die Seele, in : Überlegungen zu Tiecks 'Runenberg', in : Neophilologus 77 (1993), S. 611-23
- Kittler, Friedrich A. : Die Phantome unseres Ich und die Literaturpsychologie, in : Turk, Horst (Hg.) : Urszenen – Literaturwissenschaft als Diskursanalyse, Frankf./M. 1977
- Obermeit, Werner : 'Das unsichtbare Ding, das Seele heisst'. Die Entdeckung der Psyche im bürgerlichen Zeitalter, Frankf./M. 1980 (4.Teil)
- Ponnau, Gwenhaël, La folie dans la littérature fantastique, Paris 1990
- Reuchlin, Georg : Bürgerliche Gesellschaft, Psychiatrie und Literatur. Zur Entwicklung der Wahnsinnsthematik in der deutschen Literatur des späten 18. und frühen 19. Jahrhunderts, München 1986
- Wawrzyn, Lienhard, Der Automaten-Mensch, Berlin 1976



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC2 : Atelier civilisation	24 heures	Code : FA21D2	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Elisabeth.Kargl@univ-nantes.fr, Benedicte.Terrisse@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Landeskunde im Film / Landeskunde mit Film

CONTENUS

Interrogeant les multiples interactions entre civilisation de l'espace germanophone et cinéma en langue allemande, ce cours vous propose d'approfondir vos connaissances de la civilisation des pays de langue allemande à travers le film.

Le cours est organisé en deux parties : les premières séances vous présentent les méthodes d'analyse filmique avant d'aborder de manière chronologique quelques films incontournables du patrimoine germanique en mettant en lumière la manière dont les faits culturels et historiques y sont mis en scène. La deuxième partie du semestre est consacrée à la présentation par les étudiant.e.s d'un film de leur choix analysé à partir d'une perspective à la fois esthétique et civilisationnelle. La question de l'exploitation des films en classe fera l'objet d'échanges réguliers. Conçu comme un séminaire dans lequel la discussion est encouragée, ce cours constitue un entraînement de fond à la prise de parole en langue allemande nécessaire lors des épreuves d'oral du concours. Par ailleurs, en abordant des films et sujets canoniques de l'histoire des pays de langue allemande, le séminaire vous permet d'améliorer vos connaissances culturelles indispensables à la compréhension et au traitement de la synthèse de documents à l'écrit et des dossiers à l'oral. Enfin, la familiarisation avec le medium filmique apparaît incontournable à la fois pour la réussite de la deuxième épreuve d'admission du concours (l'entretien à partir d'un document audio ou vidéo) et, à plus long terme, pour la pratique enseignante en cours de langue.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Monika Bellan, Cent ans de cinéma allemand, Paris, ellipses, 2001 (« les essentiels de civilisation allemande »)
- Stefan Munaretto, Wie analysiere ich einen Film ? Hollfeld, C. Bange, Königs Erläuterungen, 2014.
- Werner Faulstich, Grundkurs Filmanalyse, Stuttgart, UTB, 2013



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC3 : Synthèse de dossiers	24 heures	Code : FA21D3	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Maiwenn.Roudaut@univ-nantes.fr, Benedicte.Terrisse@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS , CONTENUS

Ce cours se situe dans la continuité des cours de compétences rédactionnelle et orale, ainsi que des cours de civilisation et littérature du 1er semestre. Il se caractérise par un entraînement systématique aux épreuves écrites et orales du concours qui passe par une pratique active et régulière des étudiant.e.s. Il poursuit trois objectifs :

1. Avant les écrits, il continue et intensifie l'entraînement systématique à l'épreuve écrite (dite d'admissibilité) à la composition :

« L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. A cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue. Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. »

En 2019, les deux notions au programme sont « mémoire » et « langages ». Les deux thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère : « Je de l'écrivain, jeu de l'écriture » et « Voyages, parcours initiatiques, exil »

2. Le cours est conçu comme un entraînement à la première partie de l'épreuve orale (dite d'admission) de « mise en situation professionnelle » :

« L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves. »

L'épreuve comporte deux parties. Le cours prépare à la première partie décrite ainsi

- « une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation ; »

3. Le cours intègre une préparation à la première partie de « l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier », c'est-à-dire la partie portant sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en allemand en lien avec

l'une des notions des programmes de lycée et de collège. La première partie de l'entretien se déroule en allemand. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt. Le document audio ou vidéo n'excéderont pas chacun trois minutes.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Heinrich HEINE, Gedichte. Hrsg. Bernd Kortländer, Stuttgart, Reclam, 208 S. ISBN: 978-3-15-008988-0 - Emine Sevgi ÖZDAMAR, Mutterzunge. Erzählungen. Berlin, Rotbuch Verlag. 128 S. ISBN 9783867891073 - Emine Sevgi ÖZDAMAR, Die Brücke vom Goldenen Horn. Köln, Kiepenheuer & Witsch. 320 S. KiWi-Taschenbuch. ISBN: 978-3-462-03180-5



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC4 : Traduction et traductologie EC 5 : Analyse des segments	EC4 : 18 heures EC5 : 12 heures	EC1 : Code : FA21D4 EC2 : Code : FA21D5	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Version Benedicte.Terrisse@univ-nantes.fr Analyse des segments Elisabeth.Kargl@univ-nantes.fr		Thème Werner.Woegerbauer@univ-nantes.fr	

OBJECTIFS ET CONTENUS

Version

Ce cours constitue la dernière étape dans la préparation à l'épreuve écrite (dite d'admissibilité) de version du CAPES externe d'allemand. Nous poursuivrons l'entraînement à la traduction de textes allemands vers le français entamé au premier semestre. À travers une pratique régulière orale et écrite, il s'agira de consolider les acquis lexicaux et grammaticaux, et d'acquérir une familiarité avec les différents genres de textes (littéraires, journalistiques) et les différents registres de langue et tonalités. Mutualisé avec le programme de l'agrégation, ce cours préparera également les candidats à l'épreuve de version écrite aux concours de l'agrégation interne et externe.

Thème : Voir semestre 1.

Analyse des segments :

Ce cours prend appui sur des textes traduits et développe, dans une perspective d'enseignement, les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Catherine Mazellier-Lajarrige / Jacques Lajarrige, Pratique de la version allemande, Toulouse, Presses Universitaire du midi, 2015.
- Le blog d'Hélène Belletto-Sussel <https://allemand-theme-version.com/>
- Marcel Pérennec, Elements de traduction comparée français-allemand, Paris, Armand Colin, 2005.

UE 22
EC 1-2-3-4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Didactique		8 crédits ECTS
EC1 : Didactique des langues cultures EC2 : Didactique de l'allemand EC3 : TICE EC4 : Simulation d'oraux	EC1 : 12 heures EC2 : 30 heures EC3 : 12 heures EC4 : 1 heure	EC1 : Code : FA22D1 EC2 : Code : FA22D2 EC3 : Code : FA22D3 EC4 : Code : FA22D4	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants :			
EC1 : Rebecca.Starkey@univ-nantes.fr		EC2 : Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr	EC3 : Hervé.Mortier@univ-nantes.fr

OBJECTIFS

Cette UE consolide les connaissances didactiques des étudiants en centrant l'approche sur l'enseignement de l'allemand. Les enseignements de l'EC 3 visent une utilisation pédagogique des outils numériques dans l'enseignement des LV.

Une simulation d'oraux du concours sera proposée aux étudiants.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
Contexte d'exercice	25 heures	Code : FAU23D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

L'enseignement vise à doter les étudiants d'une connaissance générale du système éducatif et de l'EPLÉ dans les aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.

CONTENUS

Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

UE 24
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et Recherche		6 crédits ECTS
EC1 : Analyse des activités de l'enseignant et de l'élève	20 heures	Code : FA24D1	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Cette UE permet de valider les stages intégrés au cursus : stage d'observation et de pratique accompagnée, avec un temps d'analyse des situations éducatives qui permet aux étudiants de se construire une compétence réflexive suite aux observations et prise en main de classe.

CONTENUS

Ce cours doit permettre une présentation globale de l'activité enseignante, de la diversité des fonctions, activités et savoirs nécessaires à l'enseignant. Lors des séances les étudiants élaboreront une grille d'observation des situations de classe pour leur stage et prépareront un recueil de données. L'ensemble sera repris en TD afin d'objectiver les besoins de formation et de les opérationnaliser dans la perspective des autres stages.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

UE 24
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et Recherche		3 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FA24D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Marie-Ange.Dat@univ-nantes.fr, Sophie.Legal@univ-nantes.fr, Rebecca.Starkey@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Cette EC vise à préparer un projet de recherche.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	TIR
Dispensé d'assiduité	TIR
2 ^e session	TIR

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 3	Savoirs disciplinaires et didactiques		14 crédits ECTS
EC1 : Analyse linguistique	12 heures	Code : FA31D1	Format : CM
Noms et courriels des enseignants : Johannes.Dahm@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le cours met l'accent sur l'analyse linguistique :

- de supports textuels utilisés en cours d'allemand (phénomènes grammaticaux, entraves, potentialités didactiques, etc.) ;
- de productions écrites des élèves (productions en lien avec les supports étudiés).

En outre, il s'agit de développer des stratégies et des approches didactiques en vue de l'enseignement d'aspects grammaticaux.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Différentes grammaires de l'allemand, par exemple :

- Schanen, François / Confais, Jean-Paul (2013) : Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions. Paris : Armand Colin (2e édition)
- Helbig, Gerhard / Buscha, Joachim (2007) : Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Ausländerunterricht. Berlin, München, Wien: Langenscheidt (6e édition).

Nos travaillerons également avec des manuels scolaires.

UE 31
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 3	Savoirs disciplinaires et didactiques		14 crédits ECTS
EC2 : Histoire des idées	12 heures	Code : FA31D2	Format : CM
Noms et courriels des enseignants : Maiwenn.Roudaut@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le cours propose une introduction à la pensée des lumières dans le domaine de la philosophie de l'éducation. La première partie du cours sert à établir les notions de base de la pédagogie des lumières. La seconde partie est dédiée à la lecture et à l'analyse de textes philosophiques et pragmatiques (Kant, Philanthropen, Gymnasialreden Von Hegel etc.).

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Ursula I. Meyer, Der philosophische Blick auf die Bildung, ein-FACH-Verlag, Aachen : 2015.
- Roland Reichenbach, Philosophie der Bildung und Erziehung. Eine Einführung, Kohlhammer 2007.
- Hermann, Ulrich (Hg.): Das Pädagogische Jahrhundert. Volksaufklärung und Erziehung zur Armut im 18. Jahrhundert in Deutschland. Weinheim-Basel: Beltz, 1981

UE 31
EC3 à 5

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 3	Savoirs disciplinaires et didactiques		14 crédits ECTS
EC3 : Didactique de l'allemand EC 4 : Didactique des langues cultures EC 5 : TICEL	EC3 : 27 heures EC4 : 12 heures EC5 : 12 heures	EC3 : Code : FA31D3 EC4 : Code : FA31D4 EC5 : Code : FA31D5	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : EC3 : Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr EC4 : Marie-Ange.Dat@univ-nantes.fr EC5 : Sophie.Belan@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Ces EC, sous la forme d'ateliers didactiques, associent à la fois la réflexion et la conception de séquences transférables sur le terrain lors du stage en responsabilité pour les admis ou de pratique accompagnée pour les non admis.
 Les TICEL visent une utilisation pédagogique des outils numériques dans l'enseignement des LV.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	EC3 Contrôle continu écrit et ou oral EC4 Dossier
2 ^e session	EC3 dossier EC4 dossier

UE 32
UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestres 3 et 4	Contexte d'exercice		UE32 : 6 crédits ECTS UE42 : 6 crédits ECTS
UE32 et UE42	UE32 : 25 heures UE42 : 25 heures	UE32 : Code : FAU32D UE42 : Code : FAU42D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : Guylaine.Cado@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

L'enseignement vise à doter les étudiants d'une connaissance générale du système éducatif et de l'EPLÉ dans les aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.

CONTENUS

Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

UE 33/43
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestres 3 et 4	Mise en situation professionnelle et Recherche		UE33 : 10 crédits ECTS UE43 : 14 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	UE33 : 20 heures + 2h/étu UE43 : 20 heures + 2h/étu	UE 33 : Code : FA33D1 UE 43 : Code : FA43D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

L'analyse des situations d'apprentissage en lien avec le stage permettra aux étudiants admis ou non d'amorcer et mener à bien une réflexion théorique prenant appui sur l'expérience de terrain.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

UE 33/43
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestres 3 et 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		UE33 : 10 crédits ECTS UE43 : 14 crédits ECTS
EC2 : Recherche	UE33 : 18 heures + 2h/étu UE43 : 2h/étu	UE 33 : Code : FA33D2 UE 43 : Code : FA43D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Marie-Ange.Dat@univ-nantes.fr, Margot.Esnault@univ-nantes.fr, Sophie.Legal@univ-nantes.fr, Rebecca.Starkey@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Mener à bien un projet de recherche articulé avec une problématique observable sur le terrain de stage.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	UE33 : Dossier UE43 : Mémoire et soutenance
2 ^e session	UE33 : Dossier UE43 : Mémoire et soutenance

UE 41
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		10 crédits ECTS
EC1 : Ateliers disciplinaires linguistique	12 heures	Code : FA41D1	Format : CM
Noms et courriels des enseignants : Elisabeth.Kargl@univ-nantes.fr, Benedicte.Terrisse@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Ce séminaire vous propose d'aborder deux points essentiels de l'histoire des pays de langue allemande après 1945 à partir des théories de la mémoire.

Dans un premier temps, les différents textes théoriques sur la notion de « mémoire » et son rapport à l'histoire et à l'oubli seront présentés, analysés et discutés.

Le reste des séances sera consacré à la mémoire du national-socialisme et de ses crimes dans l'Autriche d'après 1945 et en RDA.

RDA : A partir d'un corpus d'articles scientifiques, de romans et de poèmes, de films et de sites officiels, il s'agira de décrire ce qu'on a appelé le « mythe de l'antifascisme » en RDA, afin de comprendre ses fondements historiques et d'interroger les limites ou la pertinence d'une telle approche de la mémoire est-allemande du nazisme et de la shoah.

Autriche : « Zwischen Vergessen und Erinnern : Vergangenheitspolitik in Österreich » Nous nous intéressons dans un premier temps à la « politique de l'oubli » de la Seconde République en abordant son contexte historique spécifique; dans un deuxième temps, nous analyserons des textes littéraires et des documents filmiques qui mettent à nu ce mythe. Une réflexion sur des sites pédagogiques concernant le nazisme et la shoah en Autriche clôt le séminaire.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- ASSMANN, Aleida, Der lange Schatten der Vergangenheit. Erinnerungskultur und Geschichtspolitik, München, C.H. Beck, 2006.
- SABROW, Martin (Hrsg.), Erinnerungsorte der DDR, München, C.H. Beck, (articles d'Annette Leo et Volkhard Knigge), 2009.
- MÜNKLER, Herfried, Die Deutschen und ihre Mythen, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt, 2009.
- RATHKOLB, Oliver, Die paradoxe Republik. Österreich 1945-2010, Innsbruck, Wien, Haymon Verlag, 2011.
- UHL, Heidemarie, « Das 'erste Opfer'. Der Österreichische Opfermythos und seine Transformationen in der Zweiten Republik. », Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaft 2001/1 ; S. 19-34.
- FABRE-RENAULT, Catherine / GOUDIN, Elisa / HÄHNEL-MESNARD, Carola, La RDA au passé présent. Relectures critiques et réflexions pédagogiques, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006 (articles de Simone Barck et Jacques Poumet).
- HÄHNEL-MESNARD, Carola (dir.), „L'antifascisme revisité. Histoire, idéologie, mémoire“, Témoigner. Entre histoire et mémoire, n°104, (septembre 2009).

UE 41
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		10 crédits ECTS
EC2 : Ateliers disciplinaires Littérature	12 heures	Code : FA41D2	Format : CM
Noms et courriels des enseignants : Gunter.Krause@univ-nantes.fr, Werner.Woegerbauer@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Littérature 1

Nous étudierons 3 poèmes de trois périodes différentes qui traitent le « même » sujet, à savoir « la nature ». Les trois auteurs au programme sont: Paul Fleming, Friedrich Hölderlin et Durs Grünbein.

Littérature 2

« Paul Celan et ses contemporains ». L'œuvre poétique de Paul Celan (1920-1970) sera abordée à travers les relations souvent conflictuelle qu'elle entretient avec la littérature contemporaine dans le contexte de l'après-guerre et des années 1960.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
2 ^e session	Dossier

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Paul Celan, *Ausgewählte Gedichte*, Frankfurt : Suhrkamp, 1968.
- Wolfgang Emmerich, *Paul Celan*, Reinbek 1999 (rowohlt monographien).
- Jean Bollack, *Poésie contre poésie*, Paris : PUF 2001.

UE 41
EC3 et 4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Allemand			
Master 2 Semestre 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		14 crédits ECTS
EC3 : Didactique de l'allemand EC4 : TICEL	EC3 : 24 heures EC4 : 12 heures	EC3 : Code : FA41D3 EC4 : Code : FA41D4	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : EC3 Beate.Hogrebe@univ-nantes.fr EC4 Sophie.Belan@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS ET CONTENUS

Ces EC, sous la forme d'ateliers didactiques, associent à la fois la réflexion et la conception de séquences transférables sur le terrain lors du stage en responsabilité pour les admis ou de pratique accompagnée pour les non admis.

Les TICEL visent une utilisation pédagogique des outils numériques dans l'enseignement des LV.

ÉVALUATION

Régime ordinaire	EC3 Contrôle continu écrit et ou oral EC4 Dossier
2 ^e session	EC3 dossier EC4 dossier

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations com-

plémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle

suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles

et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;

- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES POUR L'ENSEIGNANT D'ALLEMAND

Parallèlement au référentiel général de compétences défini pour le métier d'enseignant (cf. Bulletin officiel du 25 juillet 2013), nous proposons un référentiel des compétences de l'enseignant d'allemand dans le second degré. Ces compétences s'organisent en plusieurs ensembles spécifiques

1. Compétences linguistiques et communicationnelles

- compréhension de l'oral ;
- réalisation phonétique ;
- expression orale ;
- capacité d'interaction (face à face, en groupe) ;
- compréhension de l'écrit (analyse et synthèse) ;
- expression écrite (maîtrise générale du standard, des registres, des types d'écriture) ;
- capacité d'analyse des faits de langue (phonologie et prosodie, morphosyntaxe, lexique, pragmatique, mise en perspective contrastive).

2. Compétences culturelles

- connaissance de l'espace et de l'histoire de l'aire germanophone ;
- connaissance de la société, de ses repères, valeurs, modes de fonctionnement du quotidien au plus général ;
- connaissance des littératures germanophones et des grands courants d'idées ;
- connaissances dans le domaine des productions culturelles autres : arts, cinéma, musiques ;
- ouverture sur l'histoire de la langue comme produit/vecteur/réceptacle de l'histoire de la communauté linguistique allemande.

3. Compétences scientifiques

- définir un thème de recherche, élaborer un corpus et développer des outils pour recueillir des données pertinentes ;
- capacité à établir un état de la recherche nationale et internationale et à mener une étude sur un thème de recherche délimité ;
- choisir et développer les outils méthodologiques adaptés à l'objet de la recherche ;
- savoir faire le lien entre la réflexion théorique et son application ;
- savoir présenter les résultats de la recherche de manière compréhensible et structurée.

4. Compétences de médiation

- bonne maîtrise de la langue et de la culture françaises ;
- compétence en matière d'interculturalité ;

- compétence traductive, incluant une dimension réflexive.

5. Compétences didactiques

- connaître et comprendre les processus d'apprentissage et d'acquisition en langue (première et seconde) ;
- avoir connaissance des méthodes d'apprentissage et de leur histoire.

6. Compétences pédagogiques

- savoir identifier les différents publics et leurs capacités ;
- savoir construire et identifier une progression, connaître les modalités du développement des compétences ;
- maîtriser les outils de l'apprentissage ;
- savoir mettre en œuvre les enseignements ;
- savoir évaluer la progression et les compétences.

7. Compétences institutionnelles

- connaissance de l'institution, de ses missions, de ses valeurs ;
- identifier la place et le rôle de l'enseignant dans ce contexte ;
- connaissance des textes fondamentaux, programmes ;
- identifier les acteurs (élèves, parents, autres acteurs de l'éducation).

8. Compétences générales

- compétence de communication et de maîtrise des situations ;
- capacité à évoluer, à réactualiser savoirs et pratiques, dans une logique réflexive et de recherche ;
- culture générale ;
- TICE.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.espe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes